



Quelle caisse doit calculer ma retraite?

Par **georges18**, le **31/03/2015** à **22:36**

Je vais, en théorie, prendre ma retraite le 1er juillet 2015. J'ai travaillé quelques années en tant qu'employé, et jusqu'à ce jour en tant qu'artisan. Je dépends donc de 2 caisses différentes, le régime général et la caisse des artisans RSI. Je sais que si je veux toucher ma retraite je dois m'adresser à la dernière caisse à laquelle j'ai cotisé, c'est à dire le RSI. Ma question est la suivante: Le RSI va t elle calculer la totalité de ma retraite (c'est à dire régime général et le régime des artisans) en demandant elle même à l'autre caisse les informations nécessaires me concernant ou devrai je faire moi même une demande distincte à chacune d'entre elles?

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **01/04/2015** à **08:46**

Bonjour,

A ma connaissance, même si ce n'est pas un sujet qui concerne le Droit du travail, thème de ce forum, vous devez faire une demande distincte pour chacun des régimes et il serait temps de vous en préoccuper...